



Incomprehension sur certificat heredite

Par **point**, le **31/12/2010** à **15:22**

bonjour, mon papa vient de deceder ,maman est vivante ,nous sommes ,12 enfants, et je viens de recevoir le certificat d heredite en mon nom,pourquoi?

Par **toto**, le **31/12/2010** à **16:23**

la succession de votre père est ouverte et on vous a envoyé le premier document a établir : le certificat d'hérédité qui doit mentionner la liste des héritiers qui ont vocation à gérer les biens du défunt rnrn- il ne vaut pas théoriquement pas acceptation d'héritage (bien lire)rn- vous devez vérifier ce document et le faire corriger si il est erroné : oubli d'un héritier, filiation mal décrite erreur dans l'écriture d' nom...rnrnavec l'inventaire des biens au jour du décès de votre père , il vous permettra de faire valoir vos droits ... au plus tard au décès de votre mère.